



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 123615

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur le rapport annuel du Secours catholique. Ce dernier souligne la part de plus en plus importante des jeunes de moins de 25 ans parmi les personnes ayant recours à l'aide de cette association. Cette évolution est confirmée par la Croix-rouge. Les jeunes qui poussent les portes des centres du Secours catholique sont très souvent étudiants, en recherche d'emploi, titulaires de contrats précaires ou mères célibataires. Ces profils sont, sans surprise, les plus générateurs de détresse sociale. La progression de la pauvreté sur les campus est également soulignée par les syndicats et les associations étudiantes. Il lui demande donc de lui détailler les mesures qu'elle compte prendre afin de lutter contre ce phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123615

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12737

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)